

L'engagement en toute liberté

COMMUNICATION CAPGEMINI

N°3 – 2023



Chers collègues,

Quelques jours encore et vous serez appelés à voter pour vos futurs représentants. C'est un moment clé pour vous et pour nous. Vous avez besoin d'un syndicat représentatif pour défendre vos revendications. Notre syndicat a besoin de votre soutien pour s'installer à la table des négociations. Nous comptons sur votre suffrage.

Pour une égalité des moyens de communication

Comme certains d'entre vous le savent déjà, notre entrée fait suite à l'arrivée d'ex-salariés Altran sur le navire amiral, mais notre enthousiasme initial s'est heurté à une suite d'entraves administratives qui nous ont tout simplement privés de moyens de communication mis à la disposition des autres organisations syndicales. Loin de nous décourager, cette situation nous a instruits sur l'importance de redéfinir les moyens de communication mis à la disposition des petits et grands syndicats.

Pour un dialogue respectueux et équilibré

Privés d'une tribune aussi accessible que celle de nos homologues, nous abordons ces **élections 2023** avec une détermination sans faille, car nous comptons bien **grâce à vous** faire entendre une voix différente au sein du groupe Capgemini. Celle-là même qui nous a valu de devenir un **syndicat représentatif** chez ALTRAN en 2019, alors que nous étions à peine une dizaine au début de cette belle aventure collective.

Grâce à une voix de conciliation sans compromission

La ligne d'AMplitude a toujours été celle de la conciliation avec la direction afin d'aboutir à des solutions respectueuses des différentes parties. Ce dialogue constructif, même dans les moments de négociation les plus complexes, ne nous a cependant jamais privés de notre liberté de parole, car nous défendons le principe que tout peut être dit, si cela est fait avec respect, objectivité et force de proposition, tout cela avec conviction et sans aucune compromission.

Pour cela, chacune de vos voix compte !

Pour accéder à la table des négociations chez CAPGEMINI, nous avons besoin de chacun de vous, ex-ALTRAN ou salariés établis désireux d'améliorer ce qui peut l'être : mise en corrélation du grade avec la position Syntec, prise en charge des frais de transport, équité des évolutions de salaires sur la base du travail réalisé, égalité hommes-femmes et prévention des risques psychosociaux. En d'autres mots, agissons ensemble pour une vie en entreprise qui favorisera l'intérêt commun et l'épanouissement de tous.

Bien sincèrement vôtre,

L'équipe **AMplitude**

Ce mois-ci :

- ✦ Édito
- ✦ Une communication entravée...
- ✦ Infos sur le calendrier électoral
- ✦ Restez informés
- ✦ Rejoignez Amplitude !
- ✦ Appel à candidatures (ci-joint)



- ✓ **Élections 2023** : Devenez membre actif ou, plus simplement, soutenez les actions de notre syndicat.
- ✓ **Parlez d'AMplitude** : donnez de la visibilité à un syndicalisme résolument tourné vers les solutions.
- ✓ **Contribuez à nos avancées** : partagez vos idées avec vos représentants Amplitude et vos instances représentatives.
- ✓ **Prévention RPS** : Rapprochez-vous de vos collègues ALTRAN transférés chez Capgemini pour savoir comment cela se passe pour eux. En cas de problème, contactez-nous ou dites-leur de nous contacter.

Pourquoi le droit d'AMplitude à communiquer a-t-il été ainsi entravé ?

Comme évoqué dans notre précédente communication, et sans tomber dans la paranoïa, AMplitude en sa qualité de **syndicat représentatif chez ALTRAN France depuis décembre 2019 et 3e organisation syndicale dans l'UES**, a été placé dans une situation inédite puisqu'elle n'a pas pu avoir accès aux mêmes moyens de communiquer que ses homologues. Cela aura-t-il une incidence sur les élections à venir ? La réponse sera apportée par le résultat des urnes. Pour mémoire, petit retour sur ce qui s'est passé ces derniers mois.

Un accès difficile aux informations

Fort de notre statut de nouveau syndicat chez Capgemini avec la bascule des ex-salariés Altran, nous avons créé le 28 avril dernier deux sections syndicales, l'une INFRA et l'autre APPLI. La négociation du protocole d'accord préélectoral étant déjà en cours, nous avons demandé à accéder à toutes les informations utiles (organisation de l'entreprise, accords signés, fichiers des salariés...) avant de constater que nous n'avions pas accès au RUP (Registre Unique du Personnel).

Pourquoi cette différence de traitement ?

Comment accepter cette différence de traitement ne tenant pas compte de la situation inédite dans laquelle le rachat d'Altran par Capgemini a placé AMplitude ? Car la direction avait la possibilité de mettre toutes les OS sur un pied d'égalité en adressant les fichiers RUP à toutes les OS lors de la négociation du PAP (Protocole d'Accord Préélectoral) comme cela se fait chez Altran. Cette facilitation nous a été refusée en arguant un accord relatif au fonctionnement et aux moyens des organisations syndicales au sein de l'UES Capgemini.



Un accord peut-il justifier une inégalité ?

Nous ne comprenons pas la position de Capgemini qui se retranche derrière un accord n'ayant pas, selon nous, une relation directe avec les élections, car dans le cadre du PAP, la direction avait la possibilité de mettre à disposition de toutes les OS les fichiers des salariés, mais cette dernière a refusé en connaissance de cause. **Cette situation nous a empêchés de communiquer aisément pendant la période préélectorale avec les salariés des périmètres INFRA et APPLI comme l'ont fait les autres organisations syndicales. Une inégalité injustifiable au vu de la représentativité du syndicat AMplitude !**

Amplitude, un syndicat PAS comme les autres

Capgemini a ainsi fait de nous **un syndicat pas comme les autres** en nous refusant l'égalité de traitement dans la mise à disposition des moyens de communication utilisés par les instances représentatives du personnel (IRP). Cette injustice n'a fait que renforcer notre volonté de **faire entendre encore plus fort la voix syndicale d'AMplitude chez Capgemini**. C'est pourquoi nous vous appelons à nous y aider en nous rejoignant nombreux, et **pour celles et ceux qui souhaitent s'engager à nos côtés** en répondant favorablement à notre **appel à candidatures pour le second tour**.

Infos sur le calendrier électoral



Le processus des **élections CSE Capgemini** est en cours puisque le PAP a été validé et le déroulement du calendrier communiqué à tous les salariés. Pour mémoire, voici la date des principales étapes :

- ✓ **5 septembre** : affichage sur le déroulement des élections et appel à candidatures.
- ✓ **4 octobre** : publication des listes électorales des employés aux OS.
- ✓ **12 octobre à midi** : démarrage de la campagne électorale.
- ✓ **24 octobre** : affichage des listes des candidats du 1^{er} tour.

⇒ 9 – 15 novembre : scrutin du 1^{er} tour

- ✓ **15 novembre** : affichage des résultats.
- ✓ **16 novembre** : appel à candidatures 2ⁿd tour.
- ✓ **20 novembre jusqu'à 14h** : démarrage de la campagne électorale.
- ✓ **22 novembre** : affichage des listes des candidats du 2ⁿd tour.

⇒ 7 – 13 décembre : scrutin du 2ⁿd tour

Pour vous aider à bien appréhender les mécanismes, dispositions légales et conditions de déroulement des élections professionnelles, rendez-vous sur le site travail-emploi.gouv.fr. N'hésitez pas également à vous rapprocher de vos élus AMplitude pour plus de renseignements. Ils sont à votre écoute.

CONTACTEZ VOS REPRÉSENTANTS AMPLITUDE CHEZ CAPGEMINI



Laurent RAILLOT
Trésorier Adjoint
RSS INFRA CAPGEMINI
Tél. 07 64 44 61 35



Eric ROBIN
RSS APPLI CAPGEMINI

Restons informés !

Chaque communication apportant son lot d'informations, n'hésitez pas à nous faire part des sujets que vous souhaiteriez voir développés pour compléter les articles que nous vous proposons.

Voici un récapitulatif des sujets abordés dans les communications N°1 et N°2. Retrouvez-les sur le site AMplitude :

- **Un nouveau syndicat chez Capgemini !**
- **Prévention des RPS : prévenir pour ne pas avoir à guérir...**
- **Quid du droit d'AMplitude à communiquer chez Capgemini ?**
- **Le développement durable : plus qu'un sujet de campagne...**
- **À quand l'épargne temps ?**



Rejoignez AMplitude !

Grâce à vous, AMplitude est devenu en quelques années à peine un **syndicat représentatif au niveau de l'UES et du Groupe Altran**. Pour cela, chacun de nos membres s'est attaché à rester dans une démarche constructive résolument tournée vers les solutions par le biais d'un dialogue apaisé, et néanmoins ferme.

Notre syndicat a ainsi su, contre vents et marées, affirmer sa place et sa détermination dans l'entreprise. Pour conforter encore notre influence chez Altran, et assurer notre représentativité chez Capgemini, nous avons besoin de vous afin de mettre cette belle énergie au service **d'un avenir commun plus équitable et solidaire**.

Engageons-nous tous ensemble, chers collègues, pour maintenir et développer encore notre dynamique positive. Mobilisons-nous massivement, unissons nos voix et continuons à faire la différence. Notre succès dépend de notre **engagement collectif** et de notre volonté de défendre nos droits, nos valeurs et notre vision d'un environnement de travail juste et épanouissant. Ensemble, nous sommes plus forts !

REJOIGNEZ-NOUS ET AGISSONS ENSEMBLE POUR UN VRAI DIALOGUE SOCIAL.

Contactez-nous par email à contact.amplitude.capgemini@gmail.com

LE BUREAU



Fabrice BARTHIER
Secrétaire Général



Emmanuelle CARABELLI
Trésorière



Sébastien ODDI
Secrétaire adjoint
DSCG UES ALTRAN



Laurent RAILLOT
Trésorier adjoint
RSS Infra Capgemini



Christelle VALENCIA
Responsable Comm.
DS Méditerranée
UES ALTRAN



Antoine MASSOL
Responsable Stratégie



BULLETIN D'ADHÉSION à nous retourner par email



<p>Je soussigné(e) <input type="checkbox"/> M. <input type="checkbox"/> Mme</p> <p>Nom :</p> <p>Prénom :</p> <p>Date de naissance : .../.../...</p> <p><input type="checkbox"/> souhaite adhérer au syndicat AMplitude pour 2023</p> <p>Date : ... /.../2023</p> <p>Signature :</p>	<p>Coordonnées personnelles :</p> <p>N° et voie :</p> <p>Complément :</p> <p>Code postal : Ville :</p> <p>Téléphone portable :</p> <p>Email personnel :@.....</p> <p>Dès réception de ma cotisation annuelle, une carte de membre me sera envoyée par email.</p>
---	--